



14 2025 07

Projet de délibéré

Objet : Approbation de l'inscription d'un ordre du jour complémentaire numéro 2 par la procédure d'urgence.

Le Conseil du 14^e arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-12 et 2511 - 10 ;

Vu le règlement intérieur du conseil d'arrondissement ;

Vu la convocation du 22 janvier 2025 adressée par Mme la Maire d'arrondissement, pour la réunion du conseil d'arrondissement du 28 janvier 2025 ;

Vu l'ordre du jour initial publié le 22 janvier 2025, l'ordre du jour complémentaire publié le 24 janvier 2025 et l'ordre du jour complémentaire numéro 2 publié le 27 janvier 2025 ;

Considérant la transmission tardive à la mairie d'arrondissement des projets du Conseil de Paris soumis à l'avis du conseil d'arrondissement :

2025 DFA 2 Concession de services pour l'exploitation de mobiliers urbains d'information à caractère général ou local supportant de la publicité à titre accessoire

2025 DLH 31 Octroi, réitération et modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création et de rénovation de logements sociaux réalisés par Paris Habitat

2025 DAC 183 Subventions (75.000 euros) à six structures parisiennes en faveur de la pratique artistique amateur adulte et signature de conventions

2025 DDCT 23 Subventions (100 500 euros) au titre de l'engagement citoyen et associatif à 12 associations.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement ;

DELIBERE

Article unique : le Conseil du 14^{ème} d'arrondissement approuve la procédure d'urgence pour l'examen des projets figurant sur l'ordre du jour complémentaire.